



Devenir membre de SUISSEDIGITAL

1. Qui est SUISSEDIGITAL ?

SUISSEDIGITAL est l'association économique des réseaux suisses de communication qui apportent une contribution importante à la couverture numérique de la Suisse dans toutes les régions du pays en leur qualité de prestataires de télécommunications. L'association regroupe environ 180 entreprises – aussi bien privées que publiques - desservant près de 3 millions de foyers en services radio, TV, HDTV, Internet, de téléphonie et autres.

2. Pourquoi devenir membre de SUISSEDIGITAL ?

SUISSEDIGITAL regroupe 180 réseaux de communication de différentes tailles dans presque toutes les régions de Suisse et défend leurs intérêts. Le marché suisse des télécommunications est âprement disputé. SUISSEDIGITAL regroupe les forces de ses membres et apporte une contribution déterminante dans la défense de leurs intérêts face à la concurrence et notamment face à Swisscom. SUISSEDIGITAL est la seule association de ce secteur d'activité dont Swisscom n'est pas également membre.

3. Prestations de SUISSEDIGITAL pour ses membres

Conseil des membres dans les domaines

- Droit
- Technique
- Marketing
- RP / communication
- Stratégie
- Contenus

Représentation de la branche des réseaux câblés en fibres optiques auprès de

- Politique (exécutif, législatif, consultations)
- Public
- Economie
- Autorités
- Associations (association des propriétaires fonciers, Economiesuisse, Union suisse des arts et métiers, associations municipales et communales, Cable Europe, organes de l'UE, etc.)
- Sociétés de gestion

RP / communication

- Envoi aux membres d'informations sur des thèmes sectoriels pertinents
- Réalisation de campagnes de communication dans l'intérêt des membres
- Réalisation de matériel visuel et de moyens de communication pour les membres
- Elaboration de présentations et interventions sous forme d'exposés et de conférences

Médias

- Envoi quotidien d'une revue de presse
- Assistance lors du travail de relations publiques
- Organisation de conférences de presse

Droit sportif

- Défense juridique pour un accès aux contenus sportifs sans discrimination
- Engagement pour l'acquisition commune des droits de rediffusion des événements sportifs

Redevances des droits d'auteur

- Prélèvement et encaissement des redevances de droit d'auteur
- Négociation de tarifs de droit d'auteur et d'accords sectoriels avec les sociétés de gestion

Acquisition de contenus pour des programmes TV et radio

- Fenêtres publicitaires
- Programmes payants

Etudes / étude de marché

- Réalisation d'études de marché et d'études sur des thèmes sectoriels pertinents

Plateformes en ligne

- Recherche de réseau sur www.suissedigital.ch
- Plateforme Intranet protégée pour les membres

Evénements / manifestations

- Colloques spécialisés régionaux en Suisse alémanique et Romandie (chaque année)
- SUISSEDIGITAL Days (chaque année)
- Manifestations de session pour les Conseillers nationaux et aux Etats (deux fois par an)
- Echange d'expériences et d'informations en groupes spécialisés
- Exposés de membres du secrétariat lors de manifestations pertinentes

4. Qui peut devenir membre de SUISSEDIGITAL ?

Il est possible d'adhérer à SUISSEDIGITAL en tant que membre de plein droit ou de membre bienfaiteur. Sont acceptés comme **membres de plein droit** tous les réseaux de communication de Suisse disposant d'une concession de rediffusion ou exerçant une activité de rediffusion pure. Swisscom fait exception à cette règle. Les entreprises de communication ne possédant pas et / ou n'exploitant pas leur propre réseau ainsi que les fournisseurs et les agents du marché sont acceptés comme **membres bienfaiteurs**. Ils n'ont pas le droit de vote à l'assemblée générale.

5. Combien coûte une affiliation à SUISSEDIGITAL ?

A) Membres de plein droit

Les membres de plein droit soumis aux droits d'auteur dans le cadre de leurs prestations décomptent les redevances de droit d'auteur dues par le biais de SUISSEDIGITAL.

Cotisation ordinaire par an

a) Réseaux de communication ayant une activité de rediffusion ne relevant pas du cas b)

Nombre de raccordements TC 1	Cotisation de base en CHF	Cotisation variable par raccordement TC 1 et année	Nombre d'entrées gratuites à l'assemblée générale et à la manifestation SUISSEDIGITAL-DAY
1 - 300	400.00	0.17	1
301 - 1 000	600.00	0.17	1
1 001 - 5 000	1 100.00	0.17	1
5 001 - 6 000	1 600.00	0.17	1
6 001 - 1 000 000	2 100.00	0.17	2
à partir de 1 000 001	2 100.00	0.17	3

b) Réseaux de communication utilisés pour proposer principalement des services de couche 1 et / ou de couche 2 pour d'autres fournisseurs de télécommunications

Nombre d'unités d'habitation ou commerciales* raccordées	Cotisation de base en CHF	Cotisation variable par unité d'habitation ou commerciale* et par année	Nombre d'entrées gratuites à l'assemblée générale et à la manifestation SUISSEDIGITAL-DAY
1 - 300	400.00	0.17	1
301 - 1 000	600.00	0.17	1
1 001 - 5 000	1 100.00	0.17	1
5 001 - 6 000	1 600.00	0.17	1
6 001 - 1 000 000	2 100.00	0.17	2
à partir de 1 000 001	2 100.00	0.17	3

*prêtes pour recevoir des services de télécommunication

- Les unités d'habitation ou commerciales raccordées pour lesquelles le membre de plein droit et un autre membre de SUISSEDIGITAL versent des cotisations de membre et des redevances de droit d'auteur doivent être déduites du nombre d'unités d'habitation et commerciales raccordées pour déterminer la cotisation de membre.
- Si un membre de plein droit doit s'acquitter du TC 1 pour plus de 50 % des unités d'habitation ou commerciales raccordées, c'est le nombre de raccordements TC 1 qui compte pour le calcul de la cotisation de membre.

Rabais d'encaissement pour les membres de plein droit

SUISSEDIGITAL a droit à un rabais d'encaissement de 5% des redevances de droit d'auteur pour l'encaissement de ces mêmes redevances vis-à-vis des sociétés de gestion. Sur ce rabais d'encaissement, 3% sont consacrés aux activités de l'association et 2% à une campagne publicitaire si l'assemblée générale décide d'une telle campagne. Si aucune campagne publicitaire n'est réalisée ou que l'assemblée générale ne décide pas d'une telle campagne, les 2% du rabais de l'association sont reversés aux membres.

B) Membres bienfaiteurs

Cotisation ordinaire par an

Fournisseurs, agents du marché, réseaux de communication n'ayant pas d'activité de rediffusion

Nombre de collaborateurs	Montant en CHF	Nombre d'entrées gratuites à l'assemblée générale et à la manifestation SUISSEDIGITAL-DAY
1 - 3	1 000.00	1
4 - 20	3 000.00	1
21 - 50	5 000.00	1
51 - 75	7 500.00	1
76 - 100	10 000.00	1
à partir de 101	15 000.00	1

Le principe suivant s'applique pour toutes les catégories : chaque entrée supplémentaire à l'assemblée générale et à la manifestation SUISSEDIGITAL-DAY coûte CHF 70.00 par personne.

6. Contact

SUISSEDIGITAL – Association des réseaux de communication

Bollwerk 15

CH-3011 Bern

Tel. : +41 (0)31 328 27 28

Fax : +41 (0)31 328 27 38

www.suissedigital.ch

E-mail : info@suissedigital.ch

SUISSEDIGITAL se réjouit d'ores et déjà de votre adhésion.